ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 56720

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères sur les conditions du drame du raz-de-marée du 26 décembre 2004. En effet, le bilan particulièrement grave et dramatique en vies humaines est dû en grande partie à l'absence de dispositif d'alerte des pays riverains, face aux risques de catastrophes naturelles, géologiques ou maritimes. Des experts géologues américains avaient discerné les risques d'effondrement de fonds marins, mais ils n'ont pu transmettre cette information en temps utile, du fait de l'absence d'un véritable réseau d'alerte structuré et efficace dans cette région du monde. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les actions que la France compte mener dans ce domaine pour améliorer la situation dans l'avenir.

Texte de la réponse

Dès la catastrophe du 26 décembre dernier, le Gouvernement a inscrit la mise en place d'un système d'alerte et de prévention parmi ses priorités d'action en faveur des pays touchés par le tsunami. La France participe donc activement aux travaux menés sous l'égide de l'UNESCO et visant à la mise en place d'un système d'alerte et de prévention multirisque dans l'océan Indien. Par ailleurs, au niveau bilatéral, le ministère des affaires étrangères, avec le délégué interministériel post-tsunami, nommé par le Premier ministre, et les autres ministères compétents, travaille à l'élaboration de programmes visant à renforcer, dans les principaux pays touchés par le tsunami et selon les besoins identifiés sur place, les structures et mécanismes d'alerte et de prévention, dont la transmission de l'information aux populations. Enfin, il est envisagé de créer, à l'île de la Réunion, en s'appuyant sur les installations et les grandes institutions scientifiques qui s'y trouvent, un centre régional d'alerte aux catastrophes naturelles qui couvrirait toute la zone sud-ouest de l'océan Indien et qui serait relié aux autres réseaux régionaux dans un système global.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56720
Rubrique : Relations internationales
Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)
Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 907
Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3704